



Jean-Marc Boeuf
Secrétaire général

Administratifs de l'ANSA

A MADAME LA DIRECTRICE DES AFFAIRES FINANCIÈRES

Madame la directrice

Le 4 novembre 2020, je vous avais interrogée s'agissant du progiciel de paye en EPLE **OPERA** en ces termes :

OPER@ est l'objet, de la part d'expérimentateurs qui sont tous des collègues reconnus pour leur sérieux et leurs compétences , **de critiques négatives et sans appel : "pire que GOSPEL"** avons-nous pu lire en résumé. Peut-être nous direz-vous que cela est caricatural mais n'oublions pas que la caricature n'est pas autre chose que la charge du trait. **Et le trait, en l'espèce, dessine une bien laide figure.**

J'espère que vous aurez des éléments de nature à nous rassurer mais il faudra autre chose, si je puis me permettre, que des déclarations d'intentions. Ce qui nous est remonté de nos collègues est accablant, et **rien**, pour l'instant, sauf à ce que vous ayez des éléments probants, **n'est venu dissiper ce qui n'est pas impressions, mais expérimentations.**

Comment allons-nous sortir de cette situation pour la paye en EPLE?

OPER@, ce n'est pas la solution. C'est le problème.

Vous m'aviez alors répondu

Concernant OPER@

Depuis l'été, de nombreuses mises à jour et corrections ont été effectuées. Si une partie des difficultés soulevées par les pilotes ont pu être levées, il en reste encore un nombre important en cours de traitement et nous avons bien conscience que le fonctionnement de l'application n'est pas encore pleinement satisfaisant. Néanmoins, la situation devrait prochainement s'améliorer. En effet, le prestataire s'est engagé à mettre en place des actions correctives pour accélérer le traitement des signalements et ses actions sont suivies de près par la DAF et la DNE. Par ailleurs, de nombreux développements sont aussi prévus dans les mois qui viennent pour répondre à des demandes des pilotes qui n'avaient pas été formulées lors de l'élaboration du cahier des charges mais qui sont néanmoins indispensables. Le ressenti des utilisateurs devrait donc prochainement s'améliorer.

L'équipe projet oper@ reste ainsi totalement mobilisée et effectue des points réguliers avec les académies et les pilotes afin de prendre en compte au mieux et au plus vite les remontées qui sont faites.

Or, il apparaît qu'à la date d'aujourd'hui, beaucoup de difficultés persistent, mettant les collègues utilisateurs devant **un produit qui demeure**, en dépit des efforts très certainement déployés par les équipes de développeurs, **en nette régression** par rapport aux solutions proposées par des prestataires privés, ce qui est un comble !

Sur cette question, je ne peux que me faire l'écho de nos collègues d'ESPAC'EPLÉ qui ont parfaitement et clairement résumé les points sur lesquels l'outil Opér@ doit impérativement évoluer :

- Fiabilité des reports de calcul d'un mois sur l'autre
- Fiabilité et application réglementaire des différents taux de cotisation
- Dématérialisation des procédures, notamment dans les échanges entre les employeurs et le façonnier
- Édition d'un journal de paye correct pouvant servir de pièce justificative fiable et lisible de la dépense
- Possibilité de correction des payes, et de mise en œuvre de rappels de paye pour tous les statuts de salariés
- Une comptabilité analytique intégrée, fiable, fonctionnelle et utile
- Un accès aisé depuis l'extérieur afin de permettre un télétravail serein pour les équipes concernées
- une gestion simple des attestations Pôle Emploi et autres certificats de l'employeur
- Ergonomie de l'outil (rapidité des saisies et vérification aisée des situations individuelles)

Si ces points cruciaux ne sont pas résolus rapidement, **il est à craindre un rejet massif de l'outil Opér@** de la part des agents comptables et des équipes en charge de la paye dans les EPLÉ, **rejet massif que notre organisation ne pourra qu'approuver, soutenir voire encourager.**

S'agissant d'OP@le, la situation semble moins grave mais **des tensions et des incompréhensions** apparaissent sur la méthode mise en œuvre quant aux tests et au déploiement, notamment entre ce qui relève de la société Capgemini et ce qui relève du ministère.

Voici en résumé le constat effectué par un collègue :

Beaucoup de collègues utilisateurs sont très en retard dans les paramétrages et reprises. La situation est plus ou moins tendue selon les académies et la disponibilité des ADSI rectoraux. Les formateurs de Capgemini font ce qu'ils ont à faire, mais pour l'instant, nous avons trop d'approches de mise en œuvre sans pouvoir justement mettre en application. Nous manquons donc d'une aide pour le démarrage concret, basique, de l'application. Nous attendons trop de choses "qui vont venir" et qui apparemment ne relèvent pas de la responsabilité de Capgemini. Sans exagérer ces crispations, il ne faut pas les minimiser. En tout cas, **il serait temps que les pilotes puissent commencer à piloter...**

Je vous remercie Madame la directrice de l'attention que vous voudrez bien porter à ces dysfonctionnements et ne saurais trop insister sur l'urgence qu'il y a à y remédier.

Agréé je vous prie Madame la directrice, l'expression de ma parfaite considération.

Le secrétaire général
J-M Bœuf